

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 11 octobre 2019

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15
Date de convocation	07/10/2019
Date d'affichage	15/10/2019

L'an deux mil dix neuf, le onze octobre, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Étaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M., M. WATRIN F., Mme SERRE F., M. LEPRINCE R., M. HENRY Gilles, Mme LULLO Esperanza, M. KNAJDER M., M. VOILQUIN A., Mme GAND E., M. LEPAGE J-N., Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.

Absente excusée : Mme BAVOUX Fabienne donnant pouvoir à Mme GAND Evelyne.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON CHEVEREAU EN GITE

2019-10-D09

Suite à la mission que lui a été confiée par délibération du 21 décembre 2018, ACCESMETRIE a élaboré le pré-programme et proposé :

3 scenari pour la réhabilitation de la maison Chevereau en gîte :

- scenario 1 : création d'un gîte de groupe
- scenario 2 : création d'un meublé de tourisme
- scenario 3 : création de 2 meublés de tourisme indépendants

2 scenari pour le parc :

- scenario 1 : conservation de l'emprise actuelle du parc pour le garder dépendant du gîte
- scenario 2 : séparation de la parcelle

6 scenari pour l'amélioration énergétique.

Les conseillers municipaux ont pu prendre connaissance du rapport de présentation des différents scenari qui leur a été transmis le 19 juillet 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient :

pour la maison : le scénario n° 3, soit la création de 2 meublés de tourisme indépendants (249 000 € TTC) avec salle d'eau dans chaque chambre (25 000 € TTC) ,
avec les variantes suivantes :

- variante 1 : mise en accessibilité du gîte (45 600 € TTC)
- variante 2 : réhabilitation de la grange pour l'accueil d'une activité recevant du public (73 500 € TTC)

pour le parc : le scenario 2 : séparation de la parcelle (241 000 € TTC)

pour l'efficacité énergétique : le scenario 6 : BBC (Bâtiment Basse Consommation) rénovation sans climatisation (218 000 € TTC).

Les coûts des travaux sont des estimations prévisionnelles.

ACCESMETRIE élaborera le programme détaillé (phase 3 de la mission) sur la base des choix retenus par le conseil municipal.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20191011-2019-10-D09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2019
Publication : 25/10/2019